



FICHE PROGRAMME

Formation préparatoire en arts acrobatiques urbains

Le Plus Petit Cirque du Monde, Bagneux (92)

La formation se déroule sur un an et joue le rôle de tremplin pour préparer les candidats à passer les auditions pour continuer leur cursus de formation dans d'autres écoles de cirque. La formation permet d'acquérir des bases solides en acrobatie et en danse, définir et pratiquer une spécialisation, s'initier au parkour, à l'AFCMD, au jeu d'acteur, travailler avec des professeurs et artistes expérimentés, définir son projet de formation, faire des échanges avec d'autres étudiants, avoir des temps de recherche et des temps de présentation devant un public.

Public : La formation préparatoire en arts acrobatiques urbains est adressée aux jeunes entre 18 et 23 ans qui ont une pratique régulière acrobatique ou dansée et souhaitent construire leur projet professionnel dans le domaine artistique en intégrant d'autres écoles de formation artistique.

Pré-requis :

- Être titulaire du Baccalauréat
- Être en mesure de justifier d'une pratique avérée des arts du cirque ou de la danse de minimum 3 ans

Objectifs de la formation : Cette formation permet de définir son projet professionnel et d'acquérir les pré-requis et les compétences nécessaires à la préparation des écoles de formations artistiques.

Méthodes pédagogiques : La formation fait appel à une pédagogie active, plaçant les participant.e.s au centre de l'apprentissage. Un lien constant est fait entre la théorie et la pratique.

- Entraînement technique quotidien
- Apports théoriques et ateliers de pratique
- Jeux et mises en situations pédagogiques
- Débats / Présentations
- Etudes de cas
- Visionnage de supports audiovisuels et analyse critique
- Ateliers de recherche et de création

Appréciation des résultats / Modalités d'évaluation :

- Bilans intermédiaires à l'oral et à l'écrit
- À la fin de la formation : Evaluation par un questionnaire d'évaluation de fin de session de formation (écrit individuel) et à l'oral (évaluation collective)

Durée : Du lundi 28 septembre 2026 au vendredi 25 juin 2027

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30



Les stagiaires bénéficient à minima d'une semaine de congés à chaque période de vacances scolaires de la zone C.

Modalités d'inscription et candidature à la formation : Les candidats doivent compléter un dossier de candidature avec des grilles d'évaluation sur la pratique des arts du cirque. Ils doivent également fournir un CV détaillé, une lettre de motivation, et une vidéo de leur spécialisation.

Les candidats acceptés sur dossier devront aussi passer un entretien individuel et fournir des preuves supplémentaires si nécessaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Un référent handicap est consultable par les candidat.e.s afin d'adapter les épreuves d'évaluation. Chaque candidat.e doit se faire connaître auprès du référent handicap au moment de son inscription à la formation. Les modalités seront présentées lors de la convocation des candidat.e. L'organisme de formation s'engage à mettre en œuvre les actions nécessaires pour permettre aux candidats en situation de handicap d'accéder à la formation. Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter : katerina@ppcm.fr

Locaux du PPCM : Les séances ont lieu dans les locaux du PPCM, Impasse de la Renardière 92220 à Bagneux.

- Le dojo, salle de 30m² de formation pour les contenus théoriques, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur, des enceintes, d'un paper-board, des tables et des chaises, et tout le matériel nécessaire au travail théorique.
- La salle de danse de 180m², équipée d'un parquet de danse, d'un miroir tout le long du mur pour la pratique de la danse, de tapis de réception de toute taille (10cm, 20cm, 50cm...) des modules de pratique pour les éducatifs en acrobatie, du petit matériel pour les cours d'équilibre et d'afcmd (sangles élastiques, briques, poids, balles pour la proprioception...).
- La salle de résidence, de 330 m², équipée d'une multitude d'agrès aériens en différentes hauteurs (trapèzes simples, doubles, tissus, cordes lisses, cerceaux aériens, mât chinois...), grands trampolines, une piste acrobatique dynamique, plus de 50 tapis de réception, de taille et d'épaisseur différents (10cm rectangulaires, 20 cm avec poignées...etc), des mini-trampolines et tremplins.

Matériel mis à disposition : pistes d'acrobatie, divers tapis de réception, piste fast track, trampoline, modules de parkour, cannes d'équilibres, différents agrès pour les spécialisations (fil de fer, mât chinois, trapèzes, corde lisse, tissus, sangles, cerceaux aériens) matériel de jonglage et matériel divers pour les éducatifs et de la préparation physique.

Il est possible de déjeuner dans l'espace foyer du PPCM : tables et micro-ondes à disposition

Le PPCM dispose aussi d'un vaste parvis et d'un jardin privatif.

Intervenants de la formation : L'équipe de formateurs est composée d'artistes et enseignants qualifiés et des intervenants extérieurs.

Principaux formateurs :



- Katérina Flora à la conception, responsable et formatrice principale (AFCMD, Espace de création, Découverte du secteur),
- Julien Mauclert : enseignant référent en acrobatie, équilibre et spécialisations arts du cirque,
- Thomas Perrier : enseignant en spécialisations arts du cirque et préparation physique,
- Ian Castagnette: parkour et acro-danse,
- Odile Lacides: danse hip-hop,
- Marvin Kemat : break,
- Damien Fournier : répertoire arts du cirque et danse,
- Emily Wilson: jeu scénique,
- Hélène Bourrette: danse classique et AFCMD,

Toute une équipe administrative et technique du PPCM participe au bon déroulement de la formation et notamment :

- Lucille Louvencourt à la coordination administrative et financière,
- Hugo Durand-Fleurance et Vincent Routier pour la régie et la technique,
- Thomas Perrier pour les espaces et le matériel,
- Théo Duby avec Luna Da Cunha et Lisa Bachmann pour la communication,

Artistes et intervenants extérieurs :

- Petteri Savikorpi, Seydi Rodriguez, Johanna, Jules Sadoughi, Victoria Belen, Marc-Félix Fournier, Pierre Lison,

Blocs de compétences

Bloc de compétences 1

Arts du cirque et parkour Travail des techniques acrobatiques, de spécialisation de cirque et de parkour : (12h à 15h / semaine).

Objectifs : Acquérir les pré-requis de technique dans les arts acrobatiques (acrobatie au sol, équilibre, trampoline, parkour et spécialisations) pour intégrer les écoles préparatoires et supérieures d'enseignement artistique.

Bloc de compétences 2

Danse et théâtre : Découverte de différentes techniques de danse (classique, hip-hop, break, contemporaine) et de théâtre physique (6h à 12h /semaine).

Objectifs : Développer son langage corporel et sa présence scénique par l'apprentissage des techniques de danse variées et du théâtre physique.

Bloc de compétences 3

Préparation physique et AFCMD : Préparation, prévention et connaissance du corps par un entraînement régulier et une étude du fonctionnement du corps (3h / semaine).

Objectifs : Prendre conscience de son corps et acquérir des connaissances anatomiques appliquées au mouvement pour la prévention des blessures et l'efficacité du geste.



Bloc de compétences 4

Espace de recherche, exercices d'improvisation et de composition, recherche et espace de création en intégrant les apprentissages techniques (3h à 15h /semaine).

Objectifs : Développer la recherche et l'expression scénique en utilisant les apprentissages techniques pour un travail d'atelier et de présentation publique.

Tarif : Participation aux frais : 850 euros

Mise à jour : Mars 2026